



COMPTE-RENDU CGT **Comité d'Entreprise** **« Réintégration Solutions »**

Les élus du comité d'entreprise ont émis un avis favorable.

Ci-dessous la déclaration CGT faite à l'occasion du comité d'entreprise au sujet de la réintégration de Solutions au 1^{er} janvier 2019.

« 11 ans après la filialisation des études de détails du chantier de Saint-Nazaire, la direction vient de faire volte-face en annonçant sa volonté de réintégrer cette partie du bureau d'étude.

Pas trop tôt, pourrait-on dire, d'autant que durant ces 11 années, tous les salariés concernés ont pu constater l'absurdité de cette division qui créait des obstacles au quotidien de 2 entités travaillant ensemble, sur les mêmes projets...

Prêt de personnel, échange de bureaux, les péripéties de cette séparation artificielle n'ont pas manqué tandis que la direction tentait d'entériner la situation en créant deux statuts différents pour les salariés régis par des accords d'entreprises différents entre les 2 entités (intéressement, CET, accords salariaux...)

11 ans après, la direction finit donc par concéder que cette filialisation ne sert à rien et que la réintégration... est plus simple.

Restait un élément important : les accords d'entreprises ont évolué différemment dans les 2 entités et la réintégration oblige à l'uniformisation de ceux-ci.

Pour la CGT, Favorable à la réintégration de Solutions, cette remise à plat était l'occasion de ne conserver que le meilleur des accords d'entreprise existant chez l'une ou l'autre des 2 entités.

Sur plusieurs points, aucune discussion n'a été même envisagée par la direction pour que cela soit le cas : sur le temps de travail qui augmente, le contingent d'heures supplémentaire qui reste à 220h là où il était de 160h à Solutions, la possibilité de conversion du 13^{ème} mois en CET qui est de 21 jours annuel à Solutions et 10 jours au Chantier de l'Atlantique. La direction introduit aussi au Chantier un nouveau modèle de forfaitisation pour les techniciens au coefficient 395, une nouvelle possibilité de forfaitisation, qui pour la CGT ne va pas dans le bon sens, si l'optique de la direction est de généraliser à tous les techniciens par la suite.

La direction dans un certain sens n'a pas choisi non plus de respecter le vote des salariés de Solutions aux dernières élections professionnelles, un vote qui s'était porté à plus de 50% pour les candidats CGT. Ces élus vont disparaître au 1^{er} janvier, même si une continuité au travers d'un seul mandat par organisation syndicale est actée.

Rappelons-le : la charge de travail est forte, ce n'est pas un recours massif aux heures supplémentaires, une augmentation du temps de travail qui sera le remède. Mais bien une campagne d'embauche massive en CDI qui peut être rendu possible avec des salaires d'embauche attractifs. D'autant que le recours massif à la sous-traitance peut montrer ses limites dans la maîtrise du processus de fabrication à tout moment, aujourd'hui comme demain.

Avec l'acceptation par la CGT de cette réintégration de Solutions, la direction ne peut se prévaloir d'un accord sans réserves sur le sujet de notre part. Et nous continuerons de porter nos revendications à toutes occasions qui se présenteront. »